

Nos cousins du Québec

Robert Paré de Lestra émigré au Québec¹

Né vers 1626, Robert Paré est le fils du tisserand Mathieu Paré et de Marie Joannet, originaires de Lestra-Bas. Le couple s'installe dans ce hameau où ils y auront de 1615 à 1635 plusieurs enfants. Nous ne retrouvons pas la trace du mariage de Mathieu et de Marie, cependant 1614 serait une date probable en raison de la naissance du premier enfant du couple. L'aîné se nomme Jehan, le cadet Pierre. Le rang de Robert est encore inconnu, car les plus anciennes archives, pour l'état-civil à Saint-Laurent-Rochefort, remontent à 1631.

Plusieurs absences dans les registres ne permettent pas de retrouver plus d'informations sur cette famille. Cependant, nous retrouvons la trace de deux filles : Jeanne et Pasquette, qui se marient et qui demeurent dans la même paroisse. Pasquette Paré convole le 8 août 1652 avec Annet Martin. Il est inscrit dans son acte de mariage : "fille de feu Mathieu Paré et de vivante Marie Joannet". Jusqu'à ce jour, nous comptons cinq enfants pour le couple Paré-Joannet : trois garçons et deux filles.

Il est probable que Mathieu Paré soit originaire du hameau de Mayen, dans la vallée de Saint-Thurin et que Marie Joannet soit originaire du hameau de Lestra-Bas.

Mathieu Paré meurt le dimanche 26 mai 1652. Son fils, Robert, est dans la colonie en 1653, car, le 19 octobre de cette même année, nous retrouvons l'aveu d'une dette de 283 livres dont il est redevable à Michel Blanot pour livraison de marchandises. Ce Michel Blanot, possesseur de la terre de Claude Estienne à l'ouest de la Rivière aux Chiens, à Château-Richer, veut maintenant retourner voir sa Normandie, sa ville de Caen.

Robert Paré est-il en France au décès de son père ? Nous ignorons la date et les circonstances de sa venue en Nouvelle-France. Selon certains généalogistes, Robert Paré est dans la colonie vers 1650, à l'âge de 24 ans, soit quelques mois avant le décès de son père et le mariage de sa sœur. Est-il un engagé de trente-six mois ? Probablement, mais nous ignorons le nom de l'habitant ou du Seigneur chez qui Robert passe les trois premières années de son séjour.

Selon l'hypothèse de l'engagement, Robert Paré arrive vraisemblablement à Québec à l'été 1650. Nous savons qu'il arrive seul, sans aucun membre de sa famille forézienne, sur le nouveau continent. En 1650, la compagnie des Cent associés² est toujours en fonction, il se peut alors que Robert Paré, se cherchant du travail, s'engage pour la Nouvelle-France auprès de cette compagnie. Il aurait alors traversé la France pour s'embarquer à La Rochelle ou en Normandie.

Le 20 octobre 1653, Robert Paré épouse Françoise Lehoux dans la chapelle construite pour les Hurons à l'île d'Orléans, sise sur la terre de la seigneuresse Éléonore de Grandmaison, de la pointe ouest de l'île. Le mariage est célébré par le jésuite Léonard Garreau en présence de Mathurin Gagnon, le beau-frère de la mariée. Cette dernière, fille de Jacques Lehoux et de Marie Meilleur, est baptisée le 9 juillet 1628 à la paroisse Sainte-Madeleine de la Ventrouze, en Basse-Normandie au Québec.

Le 30 janvier 1655, le gouverneur de la Nouvelle-France, Jean de Lauzon, fait don à la famille Paré d'une terre de quatre arpents de front, voisine de celles de Jean Espaisse et de Pierre Gibouin, à l'ouest de la paroisse actuelle de Sainte-Anne-de-Beaupré

Le 10 octobre 1657, l'associé et voisin, Jean Espaisse, retourne en France. Il emprunte pour cela 200 livres à Robert pour les frais du voyage. Ce dernier accepte et reçoit comme garantie de remboursement une maison laissée dans la basse-ville de Québec, sur un emplacement de 40 sur 20 pieds. Trois jours avant de quitter la Nouvelle-France, Jean Espaisse fait don de sa terre de Sainte-Anne à son filleul Jean Paré, alors âgé de 18 mois. Le charpentier Espaisse ne foulera plus jamais la terre de la Nouvelle-France.

Dès la même année, il participe à la construction de la seconde église de Sainte-Anne-de-Beaupré, construite en colombage pierrotté. Il est dit dans son contrat : "a payer a robert paret pour une journée a traîner du bois trente sols". À cette époque, Robert est marguillierⁱⁱⁱ pour trois ans à l'église paroissiale de Sainte-Anne.

Au recensement de 1667 à la Côte de Beaupré, Robert déclare avoir 40 ans et Françoise 42 ans. Dans les faits, elle a 39 ans. Le couple possède sept têtes de bétail et vingt arpents de terre en culture. Au recensement de 1681, toujours à la Côte de Beaupré, Robert a 57 ans et est charpentier de métier. À la même époque, la famille Paré possède quatre fusils, quatorze bêtes à cornes et trente arpents en culture. Selon les calculs, Robert a 55 ans et Françoise 53 ans en 1681.

Robert PARE a vécu à Ste-Anne-de-Beaupré. La première maison bâtie par Robert PARE était une maison de bois (il était maître charpentier). Elle a été incendiée peu de temps après son décès et était située à quelques mètres de la maison actuelle construite en pierres par son fils. Cette maison a été occupé par la famille PARE de génération en génération jusqu'en 1929. En 1953, une plaque a été érigée en son honneur.

Depuis 350 ans, la descendance de Robert Pare au Québec est nombreuse ont y trouve notamment, Céline DION et FORTIN Diane Sophie dite « Dianc Tell ».

ⁱ Informations obtenues sur le site <http://genealogistes-associes.ca/histoire/pare/pare-1.php> et auprès de Claudette PARE

ⁱⁱ La **Compagnie de la Nouvelle-France**, aussi appelée **compagnie des Cent-Associés** ou **Compagnie du Canada** fut la première véritable tentative de colonisation de la France en Amérique. Les cent actionnaires, dont faisaient partie Samuel de Champlain et Richelieu, avançaient chacun un capital de 3000 livres, ce qui faisait un capital de départ assez intéressant pour cette compagnie. Elle se voyait octroyer le monopole de tout commerce à perpétuité et le monopole du commerce des fourrures pour 15 ans, au cours desquelles elle s'engageait à installer, à ses frais, 4000 colons, à administrer la colonie, à assurer la défense du territoire, et aussi à se consacrer à la conversion des Indiens. (Extrait de Wikipédia)

ⁱⁱⁱ Paroissien laïque membre du conseil des administrateurs d'une paroisse, le marguillier est de coutume nommé parce qu'il se mérite l'estime de ses co-paroissiens grâce à son expérience, à sa conduite morale et à son honnêteté. Nous pouvons donc comprendre, par cette nomination, que l'ancêtre Paré est un homme de foi, fort apprécié des Jésuites et de ses paroissiens.